

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65 (4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Smith (Saint-Jean) en remplacement de M. Stollery sur la liste des membres du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

M. Lundrigan en remplacement de M. Masniuk sur la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

MM. Andre, MacLean et Holmes en remplacement de MM. Baker, Alkenbrack et Marshall sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Schellenberger en remplacement de M. Horner (Battleford-Kindersley) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

M. Howard en remplacement de M. Benjamin sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

*États et rapports déposés auprès du Greffier
de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1973, demandant copie de la correspondance adressée au Premier ministre et au ministre des Finances au sujet de la Corporation de développement du Canada et de l'emplacement proposé dans la ville de Vancouver pour son bureau principal.—(*Avis de motion portant production de documents n° 228*). (Document parlementaire n° 291-3/228).

Par M. MacEachen,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 28 mars 1973, demandant copie de toute étude, analyse et rapport faits par toute agence, direction ou ministère du gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1969, ou commandés par contrat relativement à la possibilité d'installer une usine de transformation de poisson le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, que ces études, analyses ou rapports concernent ou non la *Pacific North Coast Native Co-operative*.—(*Avis de motion portant production de documents n° 37*). (Document parlementaire n° 291-3/37A).

Par M. Turner (Ottawa-Carleton), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada, Volume II, États annuels—compagnies d'assurance incendie et risques divers, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 8 de la Loi sur le département des assurances, chapitre I-17, S.R.C., 1970. (Document parlementaire n° 291-1/166A).

A 6 h. 06 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.